Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260309-20260315-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC 35460

Date de convocation
02/03/2026
Affichée le 02/03/2026

L'an deux mil vingt-six
Le lundi neuf mars à 20 heures
Le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur GAIGNE Olivier, Maire de SAINT-MARC-LE-BLANC.**

Date d'affichage
12/03/2026

Etaient présents **:**
M. GAIGNE Olivier, M. MARIE Christophe, Mme PRIOUL Joëlle, M. LETELLIER Daniel, Mme GAUTON Gaëlle, M. de MONCUIT Jacques, M. VASLET Didier, Mme BOCCARD-FERRAND Marie-Odile, M. GERVIS Philippe, Mme GOBE Ghislaine, M. QUERRY Christophe, M. LEGAVRE Jean- Luc, Mme NAWOJ Elisabeth, Mme LENDORMY Clémence, Mme BROSSAY Aurélie, M. JUHEL Arnaud, M. CHEVALIER Yohann, Mme BOUGOUIN Vanessa.

Absents excusés **:**
M. HURAUX Alexandre a donné pouvoir à M. JUHEL Arnaud
Mme BERTHEL Marlène, M. PONTAIS Jean-Philippe, Mme ROUTIER Laetitia, Mme BOUVIER Maria.

Mme NAWOJ Elisabeth a été nommée secrétaire.

Nombre de conseillers
En exercice : 23 Présents : 18 Votants : 19

2026.03.15) TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE : DEVIS TEST D'ETANCHEITE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal des devis de l'entreprise E.T.I.R Miniac Morvan dans le cadre des travaux de réhabilitation de l'école maternelle pour la réalisation de tests suivants :

- Étanchéité à l'air enveloppe d'un montant de 2 960 € HT,
- Étanchéité à l'air réseaux de ventilations d'un montant de 3 120 € HT.

Il précise que ces travaux sont nécessaires pour la vérification de l'étanchéité après les travaux.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré ;

Accepte les devis présentés ci-dessus,

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 035-200084069-20260309-20260315-DE

Ces dépenses seront payées à l'article 2313 Opération 186,
Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

Rendu exécutoire
après dépôt en
Préfecture le
Et publication le

LE REGISTRE DUMENT SIGNE
POUR EXTRAIT CONFORME
A ST MARC LE BLANC,
Le 12 mars 2026

Le Maire :

O. GAIGNE